



DÉCLARATION PRÉALABLE CHSCT

DEMINAGE DU 21 mars 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Chers collègues,

Nous sommes réunis, à l'occasion du premier CHSCT, de cette nouvelle mandature.

Nous ne pouvons débiter cette réunion sans évoquer le tragique bilan des suicides au sein de la police nationale ce premier trimestre.

19...

C'est le nombre de suicides dans nos rangs aujourd'hui. Un constat alarmant, de tristes statistiques trimestrielles jamais atteintes au cours de ces dix dernières années...

Si nous évoquons aujourd'hui ce sujet, c'est bien évidemment l'occasion pour nous, au sein de cette instance de dénoncer la dégradation constante de nos conditions de travail, de la surcharge de travail, de l'absence de considération, malgré un investissement sans faille de chacun de nous et ce particulièrement depuis 2015.

Dans un contexte de suremploi permanent des personnels du déminage, les risques psychosociaux, la pression psychologique, et pour ne pas dire le harcèlement moral sont devenus récurrent.

UNITE SGP POLICE - FO ne peut plus l'accepter.

Le nouveau règlement de l'école de déminage est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

A la lecture d'un document d'une trentaine de page, comment ne pas citer la répétition du mot « sanction » qui s'affiche autant de fois que l'inexistence de la reconnaissance au travail.

L'implication des démineurs n'est plus à démontrer, pour autant la confiance en la hiérarchie n'est plus à l'ordre du jour, bien loin s'en faut.

UNITE SGP POLICE affiche clairement sa volonté en faveur de la défense des conditions de travail des policiers et ici, les principaux concernés, les démineurs.

UNITE SGP POLICE - FO dénoncera systématiquement tout agissement, tout comportement, initié à l'encontre de ces spécialistes et se posera en défenseur des droits autant de fois qu'il le faudra.

Le métier de démineur est un métier stressant en soit, l'engagement et la sérénité doivent être de mise pour chacune des missions, mais dans le cas présent, sans aucun soutien hiérarchique, l'accroissement des risques d'accident est omniprésent.

Alors, mesdames et messieurs, représentants de l'Administration, nous comptons sur vous afin que cette spécialité et les agents qui la composent, soient considérés à leur juste valeur.

Nous vous remercions de votre attention et demandons que cette déclaration soit annexée au procès-verbal.

Les représentants FSMI-FO